



Fissure dans une maison achetée il y a un an

Par **arnodelorme**, le **16/10/2008** à **01:23**

Bonjours,
Tout d'accord merci pour répondre à ce message de façon benevole. Je vous en suis tres reconnaissant.
J'ai achete une maison en Septembre 2007. J'ai visite la maison pour la derniere fois fin en Juin 2007 avant l'ete. Lors de la visite, j'avais remarque des fissures mineures pres de la porte d'entree. Ces fissures etait sur la separation entre la partie ancienne de la maison et la partie nouvelle. Les fissures etaient d'environ 1-2 mm. La maison ayant plus de 80 ans, je ne me suis pas inquiete outre mesure.
Lors de mon emenagement en Septembre, j'ai constate que les fissures s'etaient agrandies. Egalement, j'ai constate une fissure dans le mur oppose qui etait cachee par une goutiere verticale (qui est tombee du fait que ses fixations etaient au niveau de la fissure).
Cependant, apres la secheresse de cet ete, les fissures se sont dramatiquement agrandies et atteignent par endroits 1 cm. Les deux parties de la maison se sont eloignees sur toute la longueur de la maison de 2 a 8 mm.
L'expert de l'assureur a visite la maison et l'assurance (MAIF) a rendu son verdict que puisque les fissures etaient presentes lors de l'achat (et avant l'assurance de la maison) l'assurance n'avait pas a intervenir et que l'assurance precedente (du proprietaire precedent) avait a intervenir (l'acte officiel de secheresse datant egalement de Mars 2006).
Egalement, pendant cette ete, une des locataires a vide sans ma permission la piscine de 30 m3 dans le puit jouxtant la maison. Une nouvelle fissure est apparue au sol pres du puit et cela aurait peut-etre aussi pu etre responsable des autres fissures.
Quel marche dois-je suivre et vers qui puis-je me retourner: l'ancien proprietaire, son assurance, mon assurance, ma locataire (maintenant ancienne locataire), personne?
Merci encore pour ce service,
A. Delorme

Par **lyly45**, le **18/08/2011** à **13:36**

Bonjour Arnode lormern
Je rencontre exactement le même problème que vous avec l'ancien propriétaire, les fissures visibles lors de l'achat...
Quelle suite avez-vous eu depuis le postage de votre message?
Cela pourrait m'aider sincèrement
merci bien !